



In Extenso
AUDIT

KPMG SA
7 Boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes Cedex 3

IN EXTENSO AUDIT
8 place Hubert Mounier
69002 LYON 2eme

LNA SANTÉ

Société Anonyme au capital de 21 418 832 €
7 boulevard Auguste Priou
44120 VERTOU

(RCS NANTES 388 359 531)

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024



KPMG SA
7 Boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes Cedex 3

IN EXTENSO AUDIT
8 place Hubert Mounier
69002 LYON 2ème

LNA SANTÉ

Société Anonyme au capital de 21 418 832 €
7 boulevard Auguste Priou
44120 VERTOU

(RCS NANTES 388 359 531)

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale des actionnaires de la société LNA SANTÉ,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LNA SANTÉ relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Par ailleurs, les services autres que la certification des comptes que nous avons fournis au cours de l'exercice à votre société et aux entités qu'elle contrôle et qui ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion ou l'annexe des comptes annuels sont les suivants :

- KPMG réalise la mission de certification des informations en matière de durabilité
- KPMG réalise une mission d'apports méthodologiques à la réalisation de la CSRD
- IN EXTENSO AUDIT et KPMG réalisent des attestations à destination des ARS (Agence Régionale de Santé) dans le cadre d'octroi de subventions et en application de l'application R.314-104 du code de l'action sociale et des familles.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Évaluation des titres de participation, autres immobilisations financières affectées et créances rattachées

Risque identifié :

Les titres de participation, les autres immobilisations financières qui y sont affectées et les créances rattachées, figurant au bilan au 31 décembre 2024 pour respectivement des montants nets de 215 millions, 28 millions et 318 millions d'euros, représentent les postes les plus importants du bilan.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au prix d'acquisition ou à la valeur d'apport. Les autres immobilisations financières intègrent les malis de fusion affectés à ces titres de participation.

Comme indiqué dans la note 2.3 de l'annexe, la valeur brute comptable de ces titres et des malis de fusion qui y sont affectés est appréciée comparativement à leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est appréciée par la Direction générale du groupe sur la base des capitaux propres à la clôture de l'exercice des entités concernées, corrigés en tenant compte des prévisions de résultats et/ou du prix de vente de l'activité exploitée, par recours préférentiel à la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés, complétée en cas de besoin par l'approche de valeur de marché.

Par ailleurs, les créances rattachées aux titres de participation peuvent également faire l'objet d'une dépréciation si, sur la base de ces analyses, leur caractère recouvrable était remis en cause.

Nous considérons que l'évaluation des titres de participations, des autres immobilisations financières qui y sont affectées et des créances rattachées constitue un point clé de l'audit en raison :

- de leur importance dans les comptes de votre société,
- des jugements et hypothèses nécessaires pour la détermination de leur valeur, fondée notamment sur des perspectives de rentabilité dont la réalisation est par nature incertaine.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation et des malis de fusion affectés à ces titres, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :

- prendre connaissance des méthodes mises en place par la Direction pour déterminer la valeur d'utilité des titres de participation et des malis affectés ;
- vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui, par ailleurs, ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques ;
- apprécier la cohérence et le caractère raisonnable des flux futurs de trésorerie, incluant le budget approuvé par le conseil d'administration, retenus par la Direction, au regard des données budgétaires, des résultats historiques ainsi que du contexte économique et financier dans lequel s'inscrit le groupe ;

- apprécier la cohérence du taux de croissance à long terme et du taux d'actualisation retenus par la Direction en nous assurant de la pertinence des différents paramètres qui le constituent, avec l'appui de nos spécialistes en valorisation.

Au-delà de l'appréciation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont consisté également à apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

Enfin, nous avons vérifié que la note 2.3 et de l'annexe aux comptes annuels fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4 et L. 22-10-10 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Directeur Général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société LNA SANTE par les assemblées générales du 23 juin 2010 pour le cabinet IN EXTENSO AUDIT et du 21 juin 2023 pour le cabinet KPMG.

Au 31 décembre 2024, le cabinet IN EXTENSO AUDIT était dans la 15^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet KPMG dans la 2^{ème} année, dont respectivement 15 et 2 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 821-27 à L. 821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à NANTES
Le 28 avril 2025
Les Commissaires aux Comptes

KPMG

IN EXTENSO AUDIT

Vincent BROYE
Associé

Erwann HUBY
Associé

Françoise GRIMAUD PORCHER
Associée

COMPTES ANNUELS

SA LNA SANTE

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

BILAN AU 31/12/2024

Bilan actif

Rubriques (en euros)	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	11 762 703	9 210 807	2 551 896	2 385 736
Fonds commercial	51 900		51 900	51 900
Autres immobilisations incorporelles	450 761		450 761	349 452
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	116 236	78 594	37 642	29 288
Autres immobilisations corporelles	4 627 551	3 833 760	793 791	1 197 299
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	225 314 769	9 833 500	215 481 269	224 516 271
Créances rattachées à des participations	317 910 324		317 910 324	307 490 507
Autres titres immobilisés				
Prêts				1 765
Autres immobilisations financières	28 320 510		28 320 510	28 700 648
ACTIF IMMOBILISE	588 554 753	22 956 660	565 598 093	564 722 868
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 014		1 014	2 944
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	16 169 544	46 681	16 122 864	14 363 785
Autres créances	188 850 080	7 048 335	181 801 745	170 421 998
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	9 933 757		9 933 757	19 933 756
(Donc actions propres : 4 933 757)				
Disponibilités	63 611 563		63 611 563	31 357 229
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 013 803		2 013 803	2 316 123
ACTIF CIRCULANT	280 579 761	7 095 016	273 484 745	238 395 837
Frais d'émission d'emprunts à étaler	1 526 720		1 526 720	1 977 717
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	870 661 234	30 051 676	840 609 558	805 096 423

Bilan passif

Rubriques (en euros)	Exercice 2024	Exercice 2023
Capital social ou individuel (dont versé : 21 418 832)	21 418 832	21 418 832
Primes d'émission, de fusion, d'apport	99 598 501	99 332 716
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	2 141 883	2 141 883
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	18 767 904	18 767 904
Report à nouveau	78 870 060	77 827 695
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	25 456 806	7 178 003
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	298 234	421 725
CAPITAUX PROPRES	246 552 221	227 088 759
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	2 794 902	1 682 666
Provisions pour charges	1 549 232	
PROVISIONS	4 344 134	1 682 666
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	91 192 073	91 139 179
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	227 571 561	297 123 394
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	38 107 555	5 715 697
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 004 417	6 124 510
Dettes fiscales et sociales	7 020 527	6 723 303
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	377 112	193 943
Autres dettes	219 364 325	169 137 184
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	75 633	167 784
DETTES	589 713 203	576 324 997
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	840 609 558	805 096 423

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2024

Rubriques (en euros)	Exercice 2024			Exercice 2023
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	52 073 106	630 422	52 703 528	50 719 758
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	52 073 106	630 422	52 703 528	50 719 758
Production stockée				
Production immobilisée			129 454	
Subventions d'exploitation			145 222	149 506
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			216 971	794 588
Autres produits			7	3 747
PRODUITS D'EXPLOITATION			53 195 181	51 667 600
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			40 508	126 837
Variation de stock (marchandises)			1 007	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			135 669	125 718
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			28 279 309	25 942 851
Impôts, taxes et versements assimilés			658 161	631 045
Salaires et traitements			14 809 036	13 375 231
Charges sociales			6 352 357	5 925 552
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 936 978	2 093 861
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			1 115 403	1 257 666
Autres charges			91 529	91 831
CHARGES D'EXPLOITATION			53 419 956	49 570 595
RESULTAT D'EXPLOITATION			-224 775	2 097 004
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			44 089 775	23 568 226
Produits financiers de participations			40 913 075	21 710 803
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			982 147	802 311
Autres intérêts et produits assimilés			1 992 879	1 055 112
Reprises sur provisions et transferts de charges			201 653	
Différences positives de change			20	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			22 174 429	23 507 429
Dotations financières aux amortissements et provisions			6 472 500	8 274 814
Intérêts et charges assimilées			15 701 793	15 230 894
Différences négatives de change			136	1 720
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			21 915 346	60 797
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			21 690 571	2 157 801
PRODUITS EXCEPTIONNELS			5 724 610	10 810 733
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 000	1 217 822
Produits exceptionnels sur opérations en capital			24 162	31 300
Reprises sur provisions et transferts de charges			5 699 448	9 561 611
CHARGES EXCEPTIONNELLES			4 809 178	4 986 673
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			11 301	2 700 014
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			13 191	273 032
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			4 784 686	2 013 627
RESULTAT EXCEPTIONNEL			915 432	5 824 059
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			480 963	373 454
Impôts sur les bénéfices			-3 331 766	430 403
TOTAL DES PRODUITS			103 009 567	86 046 560
TOTAL DES CHARGES			77 552 760	78 868 557
BENEFICE OU PERTE			25 456 806	7 178 003

Tableau des flux de trésorerie

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice 2024	Exercice 2023
RESULTAT NET	25 457	7 178
Dotations nettes amortissements et provisions	8 407	3 989
Autres produits et charges	(27 224)	(9 016)
Résultat de cession et autres charges	107	103
Charge d'impôt	(3 332)	430
Charge d'intérêt	11 698	10 656
MBA AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT ET IMPÔTS	15 113	13 341
Variation du BFR	(2 313)	(699)
Impôts payés	2 276	(1 351)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONELLES	15 076	11 290
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(1 248)	(1 083)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(124)	(193)
Acquisitions d'immobilisations financières et autres	(1 207)	(9 118)
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	183	(118)
Produits de cession d'autres éléments actif	0	0
Variation des autres prêts et avances consentis	(8 986)	8 119
Cession d'immobilisations incorporelles	0	0
Cession d'immobilisations corporelles	24	31
Acquisitions d'actifs financiers	0	0
Dividendes reçus	26 569	8 832
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	15 211	6 471
Augmentation de capital	0	0
Actions propres et autres flux	(30)	(5 998)
Emission d'emprunts	15 000	53 930
Remboursement d'emprunts	(37 892)	(47 180)
Flux de financement sur dettes diverses (aug)	(1 100)	(1 659)
Flux de financement sur dettes diverses (Dim)	1 659	799
Variation des titres négociables à court terme	32 500	(1 500)
Comptes courants	47 894	(16 421)
Dividendes versés	(6 136)	(5 113)
Intérêts payés	(13 314)	(14 765)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	38 581	(37 907)
Trésorerie à l'ouverture	(793)	19 352
Trésorerie à la clôture	68 075	(793)
VARIATION DE TRESORERIE	68 868	(20 146)

ANNEXES

I. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Transmission universelle de patrimoine

- Par décision en date du 21/11/2023, la société SA LNA SANTE a décidé la dissolution sans liquidation des sociétés MF Bandol 83, MF Montlouis 37, MF St Rogatien 17, MF Vertou 44120 et Médica Foncière 83, entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit de la société SA LNA SANTE dont la réalisation est intervenue au 02/01/2024. Préalablement à ces opérations, la société a acquis la totalité des titres de ces structures.

- Par décision en date du 26 août 2024, la société SA LNA SANTE a décidé la dissolution sans liquidation des sociétés MF Yerres 91, MF Courbevoie 92, MF Vincennes 94, Médica Foncière Breteuil, Médica Foncière LMB 41, SCI Château Lamothe, MRLB, MF Moret 77, SCI de la Princesse, entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit de la société SA LNA SANTE dont la réalisation est intervenue au 01 octobre 2024. Préalablement à ces opérations, la société a acquis la totalité des titres de ces structures.

- Par décision en date du 23 octobre 2024, la société SA LNA SANTE a décidé la dissolution sans liquidation de la société Les Oiseaux, entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit de la société SA LNA SANTE dont la réalisation est intervenue au 6 décembre 2024.

L'impact de ces opérations a conduit à la comptabilisation :

- D'un mali de fusion (charges financières) de 14 milliers d'euros.
- D'un boni de fusion (produits financiers) de 670 milliers d'euros.
- D'un boni de fusion en prime de fusion de 266 milliers d'euros (lié à des titres dépréciés pour 15 941 milliers d'euros.)

II. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. *Principes généraux*

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 mise à jour par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. *Présentation des comptes annuels et méthodes d'évaluation retenues*

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

2.1 **Immobilisations incorporelles**

Les logiciels sont amortis dès leur date de mise en service, en mode linéaire sur une durée d'un an, à l'exception de l'ERP amorti sur une durée de 5 ans.

La SA LNA Santé comptabilise les frais de développement internes liés à l'implantation d'un système informatique intégré en immobilisation incorporelles puisque la société peut démontrer :

- La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service,
- Sa capacité à utiliser l'immobilisation incorporelle,
- Son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- Qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- La disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser l'immobilisation incorporelle,
- Et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable

Fiscalement, les licences liées à l'ERP acquises avant le 31/12/2016 sont amorties sur un an et les coûts de développement sont comptabilisés en amortissement dérogatoire.

2.2 **Immobilisations corporelles**

Les règlements relatifs à la définition, l'évaluation, la comptabilisation et la dépréciation des actifs, ont été appliqués depuis le 1^{er} janvier 2005 dans la société selon la méthode rétrospective.

Dans le cadre de l'application de ces règlements, les règles mises en place au cours de l'exercice 2005 perdurent à savoir :

- les immobilisations acquises font l'objet de décomposition dès lors que celle-ci s'avère significative. En revanche, les actifs dont les éléments constitutifs sont exploités de façon indissociable ne sont pas décomposés et donnent lieu à un seul plan d'amortissement.
- Les amortissements sont calculés selon la durée d'utilisation des biens et des composants lorsqu'ils sont dissociés.

Au titre de l'exercice 2024, aucun changement de plan d'amortissement n'a été constaté, de même la société n'a procédé à aucune reconsidération des décompositions effectuées en 2005.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction des durées probables d'utilisation à savoir :

Installations techniques	5 ans/10 ans
Matériel de transport	3 ans
Installations générales	10 ans
Matériel de bureau et informatique	4 ans/5 ans
Mobilier	10 ans

2.3 Participations, titres immobilisés et créances rattachées

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au prix d'acquisition ou à la valeur d'apport. Les frais d'acquisition sont enregistrés en charges et retraités fiscalement sur une durée de cinq ans.

Les autres immobilisations financières intègrent les malis de fusion affectés à des titres de participations.

Lorsque la valeur brute comptable des titres et des malis de fusion qui leur sont affectés, est supérieure à leur valeur d'utilité, laquelle est déterminée sur la base de ce que la société accepterait de décaisser pour les obtenir, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

La valeur d'utilité des titres de participation est appréciée par la direction générale du groupe, sur la base des capitaux propres de la société détenue à la clôture de l'exercice, corrigés en tenant compte des prévisions de résultats et/ou du prix de vente de l'activité exploitée, par recours préférentiel à la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés, complétée en cas de besoin par l'approche de valeur de marché.

Le cas échéant, les créances rattachées font également l'objet d'une dépréciation.

Au 31 décembre 2024, la SA LNA Santé a comptabilisé une dépréciation sur titres à hauteur de 6 473 milliers ainsi qu'une reprise de solde de 15 941 milliers d'euros suite au TUP de la SCI la Princesse et Les Oiseaux ce qui porte le montant total des provisions pour dépréciation des titres à 9 834 milliers d'euros. Elle a également procédé à la comptabilisation d'une dépréciation des comptes courants pour un montant de 3 180 milliers d'euros et d'une reprise de dépréciation des comptes courants pour un montant de 5 511 milliers d'euros, portant le montant total à 7 048 milliers d'euros.

2.4 Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale et sont, le cas échéant, dépréciées lorsque la valeur estimée d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances clients douteuses est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité de la société à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

L'ancienneté des créances et un défaut de paiement au terme habituel du débiteur constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Au 31 décembre 2024, la SA LNA Santé n'a pas comptabilisé de dépréciation ni de reprise de dépréciation des créances clients complémentaires à l'exercice 2023, son montant se porte à hauteur de 47 milliers d'euros.

2.5 Actions propres

LNA Santé comptabilise les actions propres selon leur affectation, déterminée et validée par le conseil d'administration.

Les actions propres affectées aux plans d'attribution gratuite d'actions sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement et évaluées à leur valeur historique à la date de leur rachat selon la méthode du premier entré premier sorti.

Les actions propres destinées à être annulées en vue d'une réduction de capital sont comptabilisées dans les autres immobilisations financières et sont évaluées à leur valeur historique à la date de leur rachat. Elles ne peuvent faire l'objet d'aucune dépréciation.

Les actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité sont comptabilisées en autres immobilisations financières et font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur de marché (cours moyen du dernier mois de l'exercice) est inférieure à leur valeur comptable. La trésorerie mise à disposition de l'intermédiaire pour le contrat de liquidité est comptabilisée dans les autres créances immobilisées au sein des immobilisations financières.

Au 31 décembre 2024, les actions propres au titre du contrat de liquidité présentent une valeur nette comptable de 840 484 euros.

Les produits et charges générés par les achats et ventes d'actions propres sont comptabilisés en résultat financier.

Au 31 décembre 2024, les actions auto-détenues par la Société se répartissent de la manière suivante :

Affectation des actions	Nombre d'actions	Valeur Nette Comptable (en euros)
Plans d'attribution gratuite	147 250	4 933 757
Annulation	302 052	8 923 173
Contrat de liquidité	35 075	840 484

Si les actions en voie d'annulation avaient été évaluées à la clôture au cours moyen du dernier mois de l'exercice, une dépréciation de 1 815 889 euros aurait été constatée au 31 décembre 2024.

2.6 Provisions

- Pour risques

La société constate une provision lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers, que la perte ou le passif en découlant est probable et qu'elle peut être raisonnablement évaluée. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable ni ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, la société fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions pour litiges sociaux sont évaluées par la direction des ressources humaines en fonction des risques encourus par la société et de l'état d'avancement des procédures en cours.

Par plusieurs arrêts du 13 septembre 2023, la Cour de cassation a décidé d'écarter partiellement les dispositions des articles L 3141-3 et L 3141-5 du Code du travail pour consacrer le droit des salariés en arrêt de travail pour maladie à acquérir des congés payés pendant leur période d'absence, en conformité avec la réglementation européenne. Le montant des provisions associées à cette nouvelle réglementation s'élève à 9 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2024, la SA LNA Santé a constaté une dotation aux provisions pour charges à hauteur de 2 665 milliers d'euros, une reprise de solde de 56 milliers d'euros suite à la transmission universelle du patrimoine de la société Les Oiseaux ainsi qu'une reprise sur provision pour risques à hauteur de 59 milliers d'euros, portant le montant total des provisions pour risques à 4 344 milliers d'euros.

- Réglementées

Il s'agit de l'amortissement dérogatoire lié à l'ensemble des projets informatiques. La durée d'amortissement fiscal pratiquée est d'un an.

2.7 Dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Les coûts d'émissions d'obligations et d'emprunts sont comptabilisés en charges externes puis étalés sur la durée de l'obligation en charges à répartir.

2.7.1 – Titres négociables à court terme (NEU CP)

Les titres négociables à court terme sont émis par la SA LNA Santé auprès de cinq agents placeurs, en fonction des demandes d'investisseurs sur le marché monétaire, pour des durées variables (entre 1 et 12 mois).

La rémunération est basée sur la base d'un taux Euribor et d'une marge liée à la maturité du placement.

Les titres négociables ont pour objectif le financement des encours de travaux et actifs immobiliers destinés à être cédés.

Au 31 décembre 2024, l'encours était de 38 millions d'euros contre 5.5 millions l'année dernière.

2.7.2 - Crédit syndiqué

Le crédit syndiqué a été mis en place le 30 juin 2021 auprès de 12 partenaires bancaires.

Le crédit syndiqué est constitué de deux tranches :

- Une ligne de crédit renouvelable (RCF) de 265 millions d'euros dont la date d'échéance initiale était le 30 juin 2026 avec deux options d'extension d'un an chacune. Les 2 options d'extension ont été exercées et acceptées par les prêteurs en 2022 et 2023 : la date d'échéance est désormais le 30 juin 2028. Cette ligne finance les opérations d'acquisitions et couvre le programme d'émission de NEU CP contre le risque de liquidité. Les tirages sont effectués en fonction des besoins pour une durée déterminée (1 mois, 3 mois ou 6 mois). Au 31 décembre 2024, cette ligne est tirée à hauteur de 144 millions d'euros.
- Un Prêt à Terme de 75 millions d'euros à échéance 30 juin 2027 amortit progressivement depuis juin 2023 : son encours au 31 décembre 2024 est de 48 millions d'euros.

2.7.3 - Dette obligataire Euro PP

Au 31 décembre 2024, la SA LNA Santé a une souche obligataire au format non coté Euro PP de 90 millions d'euros dont 45 millions d'euros à échéance le 19 juillet 2028 portant un coupon de 2,80% et 45 millions d'euros à échéance le 19 juillet 2029 portant un coupon de 3%. Cette souche finance les autorisations d'exploiter des établissements une fois restructurés.

2.7.4 – Emprunt amortissable

La société a souscrit trois nouveaux emprunts de 5 millions d'euros chacun en décembre 2024 pour une durée de 7 ans, dont les premières échéances de remboursement auront lieu à la fin du mois de mars 2025. Ces emprunts financent en partie les investissements du groupe.

2.8 - Instruments financiers dérivés

Pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié à sa dette financière à taux variable, la société utilise des instruments financiers dérivés d'échange de taux d'intérêt (swaps et caps).

L'objectif de ces transactions est de transformer le taux variable de la dette en taux fixe et d'encadrer le risque de taux en fonction des anticipations de leur évolution. Cette politique, suivie de manière dynamique, peut donner lieu, en cours d'exercice, en fonction de l'évolution des taux de marchés, à des ajustements dans les positions de couverture.

La société applique le règlement n°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Les dérivés de taux qui sont qualifiés de couverture sont enregistrés *pro rata temporis* sur la durée des contrats, sans effet sur la valeur nominale de la dette financière dont le taux est couvert.

Au 31 décembre 2024, la société n'a pas de dérivés de taux qualifiés de positions ouvertes isolées.

Les instruments dérivés de taux de la société s'analysent ainsi :

En milliers euros	Montant couvert au 31/12/2024	Echéancier			Valeur de marché au 31/12/2024
		A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Dérivés qualifiés de couverture	175 857	39 286	135 143	1 429	(637)
Positions ouvertes isolées					
Dérivés de taux	175 857	39 286	135 143	1 429	(637)

2.9 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond à la facturation des mandats de gestion et de redevance de marque aux sociétés d'exploitation, de mandats d'assistance technique immobilière et également de facturation de frais et de locations immobilières.

2.10 Résultat financier

La société détient les titres de sociétés en nom collectif ayant pour objet principalement de la promotion immobilière. Les résultats de ces sociétés sont comptabilisés en résultat financier sur le même exercice que celui de constatation des produits et des charges d'activité immobilière.

2.11 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les produits et charges résultant d'opérations ou d'évènements clairement distincts des activités ordinaires de la société et qui ne sont pas, de fait, censés se reproduire de manière fréquente ou régulière.

Le résultat exceptionnel de la période intègre les effets des dotations et reprises des dépréciations des comptes courants pour un montant net de 2 331 milliers d'euros.

2.12 Impôt société et intégration fiscale

La société LNA Santé est la société mère d'un périmètre de 45 sociétés membres au 31 décembre 2024. A ce titre chaque société membre comptabilise l'impôt société selon les règles de droit commun telles qu'elles s'appliqueraient en l'absence d'intégration.

A la clôture d'un exercice, la société membre dont le résultat fiscal serait déficitaire ne serait titulaire à raison de cette situation d'aucune créance sur la société SA LNA Santé. En revanche, la société SA LNA Santé comptabilise une créance d'impôt liée à ces déficits. Au 31 décembre 2024, la créance de la société SA LNA Santé à l'égard des membres s'élève à 9 380 milliers d'euros.

Les économies d'impôt réalisées par le Groupe, non liées aux déficits et aux moins-values, restent acquises à la société SA LNA Santé.

L'impôt sur les sociétés s'élève à -3 332 milliers d'euros et se répartit ainsi :

- en propre : un crédit d'impôt de - 225 milliers d'euros correspondant à - 46 milliers d'euros de crédit d'impôt famille, - 72 milliers d'euros de crédit d'impôt mécénat et - 107 milliers d'euros de crédit impôt recherche,
- dans le groupe fiscal : charges d'impôt de 465 milliers d'euros et produits d'impôt sur les sociétés de - 3 641 milliers d'euros,
- la contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés de 69 milliers d'euros.

III. AUTRES INFORMATIONS

1 Engagements de retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés.

L'évaluation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon prospective sur la base des hypothèses suivantes :

Indicateurs	31/12/2024	31/12/2023
Taux d'actualisation	3.16 %	3.17 %
Evolution des salaires	5 %	5 %
Table de mortalité	INSEE 2024	INSEE 2022
Age de départ	65 ans	65 ans
Taux de charges sociales	50 %	50 %
Modalités de départ	Volontaire	Volontaire

2 Attribution gratuites d'actions

À la suite de l'Assemblée Générale en date du 22 juin 2022, le conseil d'administration a décidé la mise en place de trois plans d'attribution gratuite d'actions « Plans 2023-2025 » : l'un au profit des trois dirigeants, le second au profit des managers de la société et le dernier au profit des directions d'établissement de LNA Santé.

Les principales caractéristiques de ces plans sont les suivantes :

	Plan au profit des trois dirigeants	Plan au profit des managers	Plan au profit des directions d'établissements
Nombre d'actions existantes pouvant être attribuées sur les trois ans du plan	45 000	40 000	60 000
Conditions de présence	Période d'acquisition de 2 ans		
Conditions de performance	Croissance du chiffre d'affaires Exploitation du Groupe Marge nette d'Exploitation du Groupe Absentéisme au sein du Groupe		
Nombre d'actions attribuées pendant l'exercice 2023	15 000	11 300	15 900

Au 31 décembre 2024, 60 674 actions sont attribuées sur les trois plans, dont 32 564 actions au titre de l'attribution 2023 et 28 110 au titre de l'attribution 2024, sur la base de la probabilité d'atteinte des critères sur chaque exercice et de la probabilité de présence des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition de 2 ans.

Ces 60 674 actions sont valorisées à la clôture à leur valeur historique pour 2 413 milliers d'euros et sont présentées en valeurs mobilières de placement, correspondant aux actions affectées à des plans déterminés. La valeur retenue pour l'assiette de la contribution patronale spécifique est de 1 462 milliers d'euros (valorisation au cours de clôture).

Les actions attribuées aux salariés des filiales de la SA LNA Santé font l'objet d'une convention de refacturation à ces dernières. Les charges faisant l'objet de la refacturation correspondent à la valeur d'acquisition des actions attribuées. Ainsi, pour les actions refacturées, un produit à recevoir du même montant que la provision pour charges est constatée à la clôture.

Le passif enregistré en provisions pour charges à la clôture, constitutif de la valeur des actions et de la contribution patronale spécifique, s'élève à 2 261 milliers d'euros. Le produit à recevoir constaté à la clôture, représentatif de la valeur historique des actions attribuées aux bénéficiaires des filiales de la SA LNA Santé, s'élève à 811 milliers d'euros.

3 Consolidation

La société anonyme LNA Santé est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est situé à Vertou (44) au 7 boulevard Auguste Priou et inscrite au RCS sous le numéro 388 359 531. La société SA LNA Santé est la société mère consolidante du groupe LNA Santé. Les états financiers consolidés du groupe sont disponibles et consultables sur le site internet : <http://www.lna-sante.com>

4 **Crédit Impôt Recherche**

La société SA LNA Santé a comptabilisé un Crédit Impôt Recherche sur l'exercice 2024 pour un montant de 107 milliers d'euros.

Les projets valorisés portent sur :

- Aromathérapie et sommeil en EHPAD
- Mise à jour du guide INM LNA Santé
- Quel cadre de vie pour les personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ?
- Synthèse des incontournables de prise en soin en gériatrie
- Convergence de l'abord nutritionnel et de mobilité des résidents en EHPAD
- Effet d'un fauteuil à êtreindre sur l'anxiété des résidents avec troubles cognitifs
- Effet de Music care sur l'opposition au soin en EHPAD
- Parcours spécifique de prise en soin de résidents parkinsonniens
- Quelles recommandations pour une éthique de fin de vie en EHPAD ?
- Tenues civiles en EHPAD
- Rééducation et Médiation Animale en SMR
- Hypoxie et obésité
- Pratique paramédicale en HAD et qualité de vie des patients
- Place de l'exosquelette dans la prévention des risques professionnels
- Analyses des facteurs limitants l'usage des outils de prévention des risques professionnels
- Questionnements des organisations et recherche d'efficience en EHPAD
- Efficience d'organisation des ressources humaines en EHPAD
- Optimisation des plannings en établissements

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Réforme plan comptable

Le règlement n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, adopté par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) en novembre 2022, et homologué par l'arrêté du 26 décembre 2023, sera d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, avec une application anticipée possible. Les objectifs principaux sont de :

- Faciliter la digitalisation de l'information financière et la comparaison entre les entreprises ;
- Mettre à jour et simplifier les modèles d'états financiers ;
- Actualiser la nomenclature des comptes.

Contrôle URSSAF :

La société LNA SANTE a reçu un courrier en date du 29 novembre 2024 l'informant d'un avis de contrôle URSSAF sur les exercices 2022, 2023 et 2024 à compter du mardi 25 février 2025.

Principaux postes du bilan et du compte de résultat**Immobilisations**

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2024
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	11 060 875	1 247 931	-6 794	50 237	12 265 363
Total 1 Incorporelles	11 060 875	1 247 931	-6 794	50 237	12 265 363
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	640 158	1 892			642 051
Installations techniques, matériels et outillages	97 722	18 513			116 236
Matériel de transport	55 623	4 470		12 841	47 252
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 945 936	98 680	6 794	112 165	3 925 657
Autres	12 591				12 591
Total 2 Corporelles	4 752 032	123 554	6 794	125 006	4 743 786
Autres participations	551 309 150	38 842 974		46 927 032	543 225 092
Prêt et autres immobilisations financières	28 904 066	49 073		632 629	28 320 510
Total 3 Financières	580 213 216	38 892 047	0	47 559 661	571 545 602
Acomptes					
TOTAL	596 026 123	40 263 532	0	47 734 904	588 554 751

Etat des amortissements

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2024
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	8 273 786	972 561	35 541	9 210 807
Total 1 Incorporelles	8 273 786	972 561	35 541	9 210 807
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	506 359	49 667		556 027
Installations techniques, matériels et outillages	68 434	10 159		78 594
Matériel de transport	46 774	6 384	12 841	40 316
Matériel de bureau informatique, mobilier	2 898 291	444 689	113 670	3 229 310
Autres	5 586	2 521		8 107
Total 2 Corporelles	3 525 445	513 420	126 511	3 912 354
TOTAL	11 799 231	1 485 981	162 052	13 123 160

Charges à répartir

Chiffres exprimés en euros	31/12/2023	Augmentations	Dotations	31/12/2024
Frais d'émission d'emprunts à étaler	1 977 717		450 997	1 526 720
TOTAL	1 977 717		450 997	1 526 720

Provisions et dépréciations

Chiffres exprimés en euros	31/12/2023	Dotations	Reprises	Autres périmètres (TUP)	31/12/2024
Amortissements dérogatoires	421 725	55 607	179 098		298 234
PROVISIONS REGLEMENTEES	421 725	55 607	179 098		298 234
Autres provisions pour risques	1 682 666	1 061 943	58 989		2 685 620
Provision pour litiges		53 460		55 822	109 282
Autres provisions pour charges		1 549 232			1 549 232
TOTAL	1 682 666	2 664 635	58 989	55 822	4 344 134
Dépréciations titres de participations	19 302 371	6 472 500	15 941 371		9 833 500
Dépréciations autres immobilisations financières	201 653		201 653		
Dépréciations comptes clients	46 681				46 681
Autres dépréciations	9 379 591	3 179 847	5 511 102		7 048 335
DEPRECIATIONS	28 930 295	9 652 347	21 654 126		16 928 516
TOTAL	31 034 686	12 372 589	21 892 213	55 822	21 570 884

Il n'y a pas eu d'utilisation des provisions pour risques.

Etat des échéances des créances

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	346 230 834	43 353 736	302 877 098
Créances rattachées à des participations	317 910 324	34 045 564	283 864 760
Prêts			
Autres immobilisations financières	28 320 510	9 308 172	19 012 338
ACTIF CIRCULANT :	207 033 428	207 033 428	
Clients	16 169 544	16 169 544	
Personnel et comptes rattachés	3 445	3 445	
Organismes sociaux	30 282	30 282	
Etat : impôts et taxes diverses	1 924 429	1 924 429	
Groupe et associés	185 447 633	185 447 633	
Débiteurs divers	1 444 292	1 444 292	
Charges constatées d'avance	2 013 803	2 013 803	
TOTAL	553 264 262	250 387 164	302 877 098
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1 765		
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

Etats des échéances des dettes

Chiffres exprimés en euros	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	91 192 073	1 192 073	90 000 000	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	521 640	521 640		
à plus d'1 an à l'origine	227 049 921	22 174 921	199 160 715	5 714 285
Emprunts et dettes financières divers	38 107 555	38 107 555		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 004 417	6 004 417		
Personnel et comptes rattachés	2 139 701	2 139 701		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 298 102	2 298 102		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	2 344 856	2 344 856		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	237 869	237 869		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	377 112	377 112		
Groupe et associés	209 944 923	209 944 923		
Autres dettes	9 419 402	1 020 603	8 398 799	
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	75 633	75 633		
TOTAL	589 713 203	286 439 404	297 559 514	5 714 285
Emprunts souscrits en cours d'exercice	47 500 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	37 892 327			

Charges à payer

Le montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Emprunts et dettes financières	1 212 707	1 254 222	(41 515)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 591 672	2 474 980	116 692
Autres dettes		83 213	(83 213)
Dettes fiscales et sociales	3 087 245	2 670 237	417 008
Intérêts courus sur découvert	8 274	7 948	326
Intérêts courus sur compte courant groupe	5 426 040	4 379 908	1 046 132
TOTAL	12 325 938	10 870 508	1 455 430

Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Créances rattachées à des participations	8 432 964	6 858 709	1 574 255
Clients – Factures à établir	91 290	127 291	(36 001)
Fournisseurs – Avoir à recevoir	19 653	12 981	6 672
Autres créances	852 841	645 745	207 096
Intérêts courus sur compte courant	3 621 061	3 154 347	466 714
Intérêts courus sur CAT, compte rémunéré, retenue de garantie	787 258	1 241 126	(453 868)
TOTAL	13 805 067	12 040 200	1 764 867

Charges constatées d'avance

Le montant des charges constatées d'avance inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Sous-traitance	17 737	17 658	79
Hébergement informatique	1 260 372	1 709 763	(449 391)
Maintenance	473 359	384 270	89 089
Publicité	44 851	60 343	(15 492)
Honoraires	17 247	26 046	(8 799)
Frais de recrutement	27 896	9 649	18 247
Intérêts sur emprunts et autres dettes	144 914	53 443	91 471
Autres	27 427	54 951	(27 524)
TOTAL	2 013 803	2 316 123	(302 320)

Composition du capital social

Titres par catégories	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Actions ordinaires	4 961 447	6 685 779	(1 724 332)
Actions sans droit de vote	484 377	486 357	(1 980)
Actions à droit de vote double	5 263 592	3 537 280	1 726 312
Nombre d'actions total	10 709 416	10 709 416	0

Valeur nominale en euros de l'action : 2,00

Variation des capitaux propres

Exprimé en euros

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		227 088 759
Distributions sur résultats antérieurs		(6 135 638)
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		220 953 122
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		265 784
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées	179 098	55 607
Autres variations		
Résultat de l'exercice		25 456 806
SOLDE		25 599 099
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		246 552 221

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2024 se ventile de la façon suivante :

Exprimé en euros

	Chiffre d'affaires			Total 31/12/2023	Var.
	France	Export	Total 31/12/2024		
Mandats de gestion et redevances de marque	36 084 324	450 289	36 534 613	35 076 669	4.2%
Contrats assistance maîtrise d'ouvrage	1 285 375		1 285 375	1 097 734	17.1%
Locations immobilières	8 412 485		8 412 485	8 065 982	4.3%
Produits divers	6 290 923	180 133	6 471 055	6 479 373	-0.1%
Total	52 073 106	630 422	52 703 528	50 719 758	3.8%

Transfert de charges

Exprimé en euros

Nature des transferts	31/12/2024	31/12/2023
Frais d'émission d'emprunts		198 750
Prévoyance salariés	26 255	54 182
Avantage en nature	124 827	118 096
Sinistres véhicules et mobiliers	9 247	15 582
Attribution d'actions gratuites		267 479
Formations salariés	6 900	
TOTAL	167 229	654 090

Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 21 915 346 euros et s'analyse de la façon suivante :

Exprimé en euros

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS FINANCIERS	44 089 775	23 568 226
Dividendes	26 568 515	8 831 749
Revenus sur prêts intragroupe	982 122	802 267
Produits financiers sur comptes courants	13 137 373	11 004 005
Autres intérêts et produits assimilés	1 992 904	1 055 156
Résultat (produits) des foncières	1 207 187	1 875 049
Reprises sur provisions pour risques et charges financières		
Différences positives de change	20	
Reprises sur provisions pour dépréciations des titres	201 653	
CHARGES FINANCIERES	22 174 429	23 507 429
Intérêts sur dettes bancaires et autres dettes	13 619 672	12 078 459
Charges financières sur comptes courants	5 429 407	4 386 429
Charges nettes sur instruments financiers	(3 598 169)	(2 620 230)
Résultat (charges) des foncières	107 556	215 699
Pertes sur des créances liées à des participations	9 967	980 180
Autres charges financières	133 496	192 077
Dotations aux provisions pour dépréciations des titres	6 472 500	8 274 814
RESULTAT FINANCIER	21 915 346	60 797

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 915 432 euros s'analyse de la façon suivante :

Exprimé en euros

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 724 610	10 810 733
Cessions immobilisations incorporelles		
Cessions immobilisations corporelles	24 000	31 300
Cessions immobilisations financières		
Reprises amortissements dérogatoires	179 098	286 879
Reprises provisions risques charges exceptionnelles		600 000
Reprises dépréciations exceptionnelles sur comptes courants	5 511 103	8 391 671
Transfert de charges exceptionnelles	9 247	283 061
Produits exceptionnels sur opération de gestion	1 162	1 217 822
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 809 178	4 986 673
VNC immobilisations incorporelles	13 191	
VNC immobilisations corporelles		5 553
VNC Immobilisations financières		
Malis rachat d'actions propres		267 479
Autres charges exceptionnelles	11 301	2 700 014
Dotations aux amortissements dérogatoires	55 607	101 333
Dotations provisions risques exceptionnels	1 549 232	
Dotations dépréciations exceptionnelles sur comptes courants	3 179 847	1 912 294
RESULTAT EXCEPTIONNEL	915 432	5 824 059

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Exprimé en euros

Répartition	Résultat avant impôt 2024	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	21 690 571	(3 047 549)	24 738 120
Résultat exceptionnel à court terme	915 432	(176 542)	1 091 974
Participation des salariés	(480 963)	(107 676)	(373 288)
RESULTAT COMPTABLE	22 125 040	3 331 766	25 456 806

Situation fiscale différée et latente

Rubriques Exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023
IMPOT DU SUR :		
Provisions réglementées :		
Provisions pour hausse de prix		
Provisions pour fluctuation des cours		
Provisions pour investissements		
Amortissements dérogatoires	74 559	105 431
Subventions d'investissement		
TOTAL ACCROISSEMENTS	74 559	105 431
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :		
Congés payés		
Participation des salariés	51 563	38 998
Autres	12 848	12 527
A déduire ultérieurement :		
Provisions pour propre assureur		
Autres		
TOTAL ALLEGEMENTS	64 411	51 525
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	10 148	53 907
IMPOT DU SUR :		
Plus-values différées	4 499 632	4 499 632
Charges à répartir	(137 491)	(103 373)
CREDIT A IMPUTER SUR :		
Déficits reportables		
Moins-values à long terme		
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	4 362 141	4 396 259

INFORMATIONS DIVERSES

Effectif moyen du personnel salarié

En 2024, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Effectifs moyens	31/12/2024	31/12/2023
Vertou - Boulevard Auguste Priou - Cadres	166	155
Vertou - Boulevard Auguste Priou - Non cadres	125	116
TOTAL	291	271

Rémunération des dirigeants

Exprimé en euros

Rubriques	Total dirigeants	Organes		
		Administration	Direction	Surveillance
Rémunérations allouées	596 463		596 463	

Liste des filiales et des participations

INFORMATIONS FINANCIERES	Capital	Capitaux Propres autres que le capital	Quote Part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Dépréciation des comptes courants	Chiffre d'affaire HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
				Brute	Nette					
FILIALES ET PARTICIPATIONS										

1 - Filiales (détenues à plus de 50 %)										
BIAGIS	7 500	464 401	100	7 500	7 500			581 107	79 508	100 000
INSTITUT DE READAPTATION DE ACHERES	178 579	(3 647 064)	100	11 662 431	9 442 431	3 872 460	(3 016 792)	20 058 819	(1 887 547)	
LNA RETRAITE	119 132 240	50 121 331	100	153 155 627	153 155 627	15 365 580		87 213 396	6 272 560	4 527 025
LNA ES	5 743 273	122 254 481	79	5 351 084	5 351 084	226 987 428		284 856 550	11 668 668	5 188 516
LNA BELGIQUE	563 970	(1 549 377)	100	7 679 900	7 679 900	1 037 393	(1 037 393)	1 031 696	(676 787)	
LNA INTERNATIONAL FONCIÈRE GNA	23 757 500	(4 901 605)	100	23 757 500	18 862 500	3 122 560			(2 655 177)	
LNA REAL ESTATE	7 700	1 271 830	100	7 700	7 700	45 797 292		6 120 651	(141 662)	
MF MAINVILLIERS 28	95 030	(4 179 559)	100	1 007 500		27 983 266		494 215	(2 619 392)	
MF AMIENS 80	100	(35 082)	99	99	99	2 507 348		9 168	(35 082)	
MF LISIEUX 14	100	(20 237)	99	99	99	2 490 215			(20 237)	
MF MARTIGUES 13	100		99	99	99	224 549				
MÉDICA SERRIS 77	100	(3 421)	99	99	99	9 243			(3 421)	
MF CAMELIAS 66	100	8 450	99	99	99	7 041 964		1 271 750	8 450	
MF RONCQ 59	100		99	99	99	321 571				
MÉDICA FONCIERES GARCHES 92	7 500	(2 297)	99	7 425	7 425	2 592 886				
MÉDICA FONCIÈRE LA CELLE 78	10 650	(230 444)	99	3 151	3 151	231 164	(206 138)		(2 595)	
MF ST GREGOIRE 35	100		99	99	99	680 714				
MÉDICA FONCIÈRE D'ÉPINAY	100	(3 086)	99	99	99	23 847			(3 086)	
MF VILLERS 14	1 046 400	7 398 865	100	9 711 761	9 711 761			78 288	1 657 882	15 712 640
MF CRIQUEBOEUF 14	100		99	99	99	608 340				
MF BELZ 56	100		99	99	99	1 000 355				
MF 11 NARBONNE	100	(4 392)	99	99	99	13 766			(4 392)	
MF FALICONNIÈRE 061	100	(17 384)	99	99	99	5 707 054			(17 384)	
MF OLLONNE 85	100	45 142	99	99	99	44 691			45 142	
MF POITIERS 86	100	48 949	99	99	99	3 267 093		2 157 000	48 949	
MF HAD	100		99	99	99	6 918 465				
MF NANTES 44	100	249 215	99	99	99	8 226 962		264 473	249 215	
MF ENNERY 95	100		99	99	99	244 815		1 339 728		
MF LA SEYNE 83	100	2 399	99	99	99	440 235			2 399	
MF LANDERNEAU 29	100	(14 622)	99	99	99	14 847 227		1 481	(14 622)	
MF WASQUEHAL 59	100	(3 338)	90	90	90	4 922			(3 338)	
MF MEAUX 77	100	171 031	99	99	99	169 321			171 031	
MF GUERANDE 44	100	505 617	99	99	99	28 255 201		4 230 841	505 617	
LNA SERVICES	100	57 855	99	99	99	7 442 075		347 835	57 855	
LNA TRAVAUX	7 700	89 692	51	3 927	3 927	554 717		4 260 158	25 593	51 051
MF 49 LA PLESSE	92 860	(217 644)	100	410 000		627 298		1 326 201	(103 238)	
	100		99	99	99	1 235 983				

INFORMATIONS FINANCIERES	Capital	Capitaux Propres autres que le capital	Quote Part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Dépréciation des comptes courants	Chiffre d'affaire HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
				Brute	Nette					

1 - Filiales (détenues à plus de 50 %)										
MF ALENCON 61	100	(3 162)	99	99	99	126 980			(3 162)	
MF GRANVILLE 50	100		99	99	99	1 986 007				
FONCIÈRE SSR IMB	100	3 273	99	99	99	3 240			3 273	
MF ACHÈRES 78	100	(1 085)	99	99	99	18 528			(1 085)	
MF PESSAC 33	100	127 451	99	99	99	126 176		94 629	127 451	
IMMOBILIÈRE DE LA FONTENELLE	50 000	(100 804)	100	50 000		2 284 197		1 786 768	6	
MF 44	100		99	99	99	6 826 053				
MF SALON 13	100	(3 136)	99	99	99	48 199			(3 136)	
FIDEXI	228 674	2 192 919	70	7 398 400	7 398 400	1 288 000		9 028 146	24 719	
GRIBOUILL'AGE	590 330	108 511	69	489 668	33 668			359 622	188 771	
LNA ACHATS	1 000	1 605 597	100	1 000	1 000			3 312 751	195 997	625 000
LNA SOLUTIONS	7500	(68 202)	100	7500	7500	105 000			(68 202)	
VS LNA	200 000	(305 902)	50	100 000	100 000	3 210 147		2 084 463	(120 332)	
2 - Filiales (détenues à moins de 50 %)										
LA CHÉZALIÈRE	230 198	1 246 926	20	266 249	266 249	47 143		6 146 887	592 450	101 112
LE CLOS CHAMPIROL	59 311	8 022 718	11	1 948 839	1 948 839	1 627 857		27 506 403	1 696 505	80 535
SCI SERRIS SARRIA	2 000	(1 957)	15						(1 957)	
SCI MARSEILLE ST TRONC (informations non communiquées)			10							
LNA ENSEMBLE	36 530 600	(15 523 686)	5	1 884 150	1 089 150				(11 477 271)	

Parties liées

Les transactions et les soldes entre la société et les parties liées sont détaillés ci-dessous :

En milliers d'euros	2024	2023
Charges		
Assistance technique et mandat de vente		3
Autres charges	8	280
Produits		
Mandat d'assistance gestion	293	293
Autres produits	470	134
Bilan		
Clients	125	95
Comptes courants	5 318	4 119

Engagements financiers

Engagements donnés

Exprimé en euros

Engagements donnés	Total	Au profit de	
		Filiales	Autres
Cautions données sur montants initiaux des emprunts	11 994 359		11 994 359
Cautions données sur prêts promoteur	18 801 000		18 801 000
Cautions données aux propriétaires immobiliers pour le compte des filiales	10 203 365	10 203 365	
Cautions données aux banques pour le compte des filiales	1 696 010	1 696 010	
Cautions LNA Santé pour fournisseur	1 395 600		1 395 600
Engagements contractuels pour acquisition immobilisations incorporelles	1 373 890		1 373 890
Engagements contractuels pour acquisition immobilisations corporelles			
Engagements contractuels pour acquisition immobilisations financières	396 800		396 800
Redevances de crédit bail	29 456		29 456
Intérêts sur emprunts	45 664 409		45 664 409
Engagements en matière de pension	1 674 424		1 674 424
	93 229 312	11 899 374	81 329 938

Engagements reçus

Exprimé en euros

Engagements reçus	Total	Au profit de	
		Filiales	Autres
Crédit Corporate – part RCF non utilisée	121 000 000		121 000 000
	121 000 000		121 000 000

Engagements de crédit-bail

Exprimé en euros

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE				187 594	187 594
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs				136 789	136 789
Exercice en cours				37 519	37 519
TOTAL				174 308	174 308
VALEUR NETTE				13 287	13 287
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs				130 085	130 085
Exercice en cours				35 577	35 577
TOTAL				165 662	165 662
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus				12 660	12 660
A plus d'un an et moins de 5 ans					
A plus de cinq ans					
TOTAL				12 660	12 660
VALEUR RESIDUELLE				16 796	16 796
Montant pris en charge dans exercice				51 223	51 223

